



CHARTRES
DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHARTRES-DE-BRETAGNE

Séance du lundi 2 mars 2026

DELIBERATION N°22/2026

Action culturelle - Médiathèque - Projet Culturel Scientifique, Educatif et Social (PCSES) de la Médiathèque

L'an deux Mil vingt-six, le 2 mars, le Conseil municipal de la Commune de CHARTRES-DE-BRETAGNE s'est réuni, en salle du Conseil municipal à la mairie de Chartres-de-Bretagne, sous la Présidence de Monsieur Philippe BONNIN, Maire, après avoir été convoqué le 17 février 2026 conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 20h00

Membres en exercices : 22

Présent(e)s : 18

Absent(e)s excusé(e)s avec pouvoir : 3

Absent(e)s : 1

Votants : 21

Présent.e.s (18) : M. BONNIN Philippe, M. GEFFROY Patrick, Mme POULAIN Florence, M. LOUIS Jean-Marc, M. LE BORGNE David, Mme LOUIS Marie-Micheline, M. BABOUR Mokrane, Mme KOUBA Maryline, M. DANGE Roger, Mme BOUCHERON Patricia, M. MUTSHE Jean-Pierre, M. GIRAUD Paul, Mme BLANCHET Annick, M. GAUTIER Roger, Mme BENTZ Nathalie, Mme VANNIER Véronique, Mme GLAZIOU Hélène, M. BOSSARD Emmanuel

Absent.e.s ou excusé.e.s avec pouvoirs (3) :

Mme BONNET Catherine donne pouvoir à Mme KOUBA Maryline

Mme JOALLAND Dina donne pouvoir à M. LE BORGNE David

Mme HANANE Ghizlane donne pouvoir à Mme GLAZIOU Hélène

Absent.e.s (1) :

Mme BOSSARD Anne-Laure

Secrétaire de séance : Mme VANNIER Véronique

La séance est levée à 22h45

N°22/2026 (8.9) : Action culturelle - Médiathèque - Projet Culturel Scientifique, Educatif et Social (PCSES) de la Médiathèque
Rapporteure : Madame Louis

En septembre 2025, un état des lieux de la Médiathèque a été présenté aux membres de la commission et du conseil Municipal.

Cet état des lieux aborde plusieurs axes d'analyse du fonctionnement actuel de la Médiathèque : la commune et son territoire, la Médiathèque et son environnement, les publics et les relations aux publics, la collection, le numérique, l'action culturelle, la communication et les moyens humains.

Il a permis de formuler à ce stade :

- Des orientations en matière de politique culturelle qui ont été présentées par Marie-Micheline Louis, adjointe au Maire déléguée à la culture ;
- De premières pistes d'enjeux généraux pour la structure, présentées par l'équipe de la Médiathèque.

La dernière étape du projet d'établissement culturel et scientifique consiste à proposer, pour les 6 prochaines années 2026-2032, un plan stratégique de développement du projet et du fonctionnement de la structure en écho aux orientations de politique culturelle qui reprend les différents enjeux formulés précédemment sur le plan stratégique et opérationnel.

Ce plan s'organise autour de deux grands axes et traite l'ensemble des domaines et champs d'intervention de la médiathèque :

- Répondre à un objectif de service public en plaçant les habitants, les publics, les usagers au centre de la structure ;
- Proposer une offre moderne, curieuse, diversifiée et identifiable.

Ce plan stratégique se déploiera au fur et à mesure des années à venir, ouvrant la voie à de futurs ateliers et groupes de travail transversaux pour les sujets qui le nécessiteront. Il est également présenté sur la base de moyens financiers, logistiques et humains adaptés.

Ceci exposé,

Vu la présentation du projet d'établissement culturel et scientifique de la médiathèque **(Annexe 1),**

Vu les annexes du projet d'établissement culturel et scientifique de la médiathèque **(Annexe 2),**

Vu l'avis favorable de la Commission Animation réunie le 9 février 2026.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **Approuve l'état des lieux, les orientations générales ainsi que le plan stratégique de développement qui, ensemble, formalise le Projet culturel, scientifique, éducatif et social de la Médiathèque de Chartres-de-Bretagne pour les années à venir (2026-2032).**
- **Autorise le Maire à signer tout document relatif à sa mise en œuvre.**

Pour extrait conforme

Le Maire



Philippe BONNIN

La Secrétaire

Véronique VANNIER

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 035-213500663-20260302-DEL22_2026-DE